

Comment créer son entreprise en ligne

## Description

Aujourd'hui, il est possible de [créer son entreprise](#) en ligne, totalement. Pour ce faire, il peut réaliser toutes les formalités lui-même ou les confier à un prestataire spécialisé.

Dans les 2 cas, le demandeur devra respecter une procédure en plusieurs étapes. Celles-ci sont différentes selon le type d'entreprise. Par ailleurs, la création en ligne présente des avantages, mais également des inconvénients.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

## Quelles sont les questions à se poser avant de créer son entreprise en ligne ?

Avant de se lancer dans la création d'une entreprise en ligne, l'entrepreneur peut se poser différentes questions pour s'assurer un bon lancement d'activité.

### Au stade d'une idée de business

Si vous êtes au stade d'une idée de business, il peut être intéressant de se poser les questions suivantes avant de se lancer dans une création d'entreprise en ligne :

- Suis-je fais pour créer et gérer une entreprise ?
- Mon idée de business peut-elle réussir ?

En pratique, et pour **avoir une visibilité sur la situation professionnelle**, il est recommandé de réaliser une [étude de marché avant la création de l'entreprise](#) et de faire un [business plan](#) .

### Lors de la préparation de la création en ligne

Ensuite, si vous êtes convaincu par l'idée de lancer votre activité et ainsi créer une entreprise à cet effet, il faut s'intéresser aux quelques points suivants.

**Bon à savoir** : avant de créer définitivement votre entreprise vous pouvez dans un 1er temps tester votre activité avant de vous lancer (notamment le biais d'un

incubateur, d'une couveuse, d'un portage salarial, d'une coopérative ou encore d'une pépinière).

Ensuite, les **points suivants doivent être éclaircis** :

- La nature de l'activité pour laquelle l'entreprise va être créée ;
- La réglementation de l'activité le cas échéant ;
- La forme juridique de l'entreprise ;
- L'accompagnement par un professionnel pour les différentes formalités ;
- Les sources de financement ;
- Le lieu de domiciliation de la société ;
- La protection de la dénomination de la société et de ses produits, marques.

De plus, **si la structure choisie est une société**, il faudra également envisager :

- La rédaction des statuts ;
- La nomination d'un dirigeant ;
- La publication d'une annonce légale ;
- Le choix d'une date de clôture de l'exercice comptable ;
- La déclaration des bénéficiaires effectifs de la société ;
- Ouvrir un compte bancaire professionnel au nom de la société.

**Attention** : pour les auto-entrepreneurs, l'ouverture d'un compte bancaire professionnel, bien que conseillé n'est pas obligatoire. En revanche, cela devient obligatoire dès que le professionnel effectue plus de 10 000€ de chiffres d'affaire pendant 2 années consécutives.

## Quelle forme juridique choisir avant de créer son entreprise en ligne ?

Lors de la création d'une entreprise en ligne, il existe plusieurs [formes juridiques](#) entre lesquelles choisir.

Ainsi, pour choisir la forme juridique la plus adaptée en fonction du projet et de la situation personnelle des entrepreneurs, il est conseillé d'apprécier les points suivants.

Le **nombre de personnes participant au projet**, ainsi si le projet appartient à une seule personne alors la micro-entreprise ou une société unipersonnelle telle qu'une [SASU](#) ou une [EURL](#) sera à privilégier.

En revanche, si le projet a vocation à être lancé à plusieurs alors des formes sociales

---

telle que des [SAS](#), [SARL](#) ou des SA seront des formes à privilégier.

Ensuite, selon le **type d'activité et les risque engendrés par celle-ci**, des formes plus protectrices des associés seront à privilégier, notamment celle où la responsabilité des associés est limitée au montant de leur apport (SARL, etc.).

Enfin, un point déterminant dans le choix de la structure **réside dans le régime fiscal et social** du dirigeant ainsi que le choix pour l'IS ou l'IR.

**A noter** : si besoin, pour faire le choix de la bonne structure, l'entrepreneur peut tout à fait solliciter des conseils auprès de professionnels en la matière tel qu'un avocat ou un expert-comptable. Grâce à leur devoir de conseil, ils pourront vous orienter personnellement au regard de votre projet.

## Quelle est la procédure à suivre pour créer son entreprise en ligne ?

Ensuite, pour créer une entreprise en ligne, il y a quelques étapes à respecter et celles-ci peuvent varier selon qu'il s'agisse de la création d'une société ou d'une auto-entreprise.

### Les étapes pour créer une société en ligne

Pour créer une société en ligne, puisque celle-ci **implique la création d'une personne morale** avec une capacité juridique propre à elle-même, les étapes sont plus nombreuses.







Par conséquent, pour la création de cette personne morale et pour la création d'une société en ligne, les 6 étapes suivantes sont à accomplir :

1. La rédaction des statuts constitutifs : ils doivent contenir un certain nombre de mentions obligatoires ;
2. La domiciliation de la société : au domicile personnel, dans un local commercial, dans une société de domiciliation, au sein d'une pépinière d'entreprise, ou encore domicilier la [société chez un tiers](#) ;
3. La réalisation des apports au capital social de la société et le dépôt : le capital social peut être constitué par des [apports en nature](#) (des biens) ou des [apports en numéraire](#) (de l'argent) et le dépôt à lieu auprès d'un notaire ou d'une banque ;
4. La publication d'une annonce de création dans un support d'annonces légales du département du siège social ;

5. Le remplissage du formulaire de demande d'immatriculation sur la plateforme du guichet unique sur le site de l'INPI ;
6. L'obtention de l'extrait Kbis de la société

**Bon à savoir :** l'entrepreneur devra supporter les coûts relatifs à la rédaction des statuts (s'il ne s'en charge pas lui même), à la domiciliation (s'il signe un contrat), à la publication de l'annonce légale et à l'immatriculation. Il doit donc prévoir un budget conséquent s'il opte pour la création d'une société.

## Les étapes de création d'une entreprise en ligne

-  Rédiger et signer les statuts
-  Domicilier l'entreprise
-  Effectuer les apports et déposer le capital social
-  Publier un avis de création dans un JAL
-  Remplir le formulaire sur l'INPI auprès du guichet unique
-  Obtenir le Kbis

**LegalPlace.**

**Zoom :** Pensez à [créer votre entreprise en ligne](#) avec LegalPlace ! Quelle que soit la taille de votre projet, nos équipes vous accompagnent jusqu'à l'immatriculation. Pour ce faire, il vous suffit de remplir le formulaire dédié sur notre site et de joindre les pièces justificatives demandées. Nos formalistes traitent votre demande et réalisent toutes les formalités administratives à votre place. Vous n'avez plus qu'à réceptionner les documents de votre nouvelle entreprise.

## Les étapes pour créer une micro entreprise en ligne

Sinon, si vous optez pour la micro-entreprise, les formalités de création sont nettement simplifiées.

En effet, cette accessibilité s'explique par le fait qu'il est possible de créer une telle

structure **sans avoir à réaliser de gros investissements**, et sans qu'une personne morale ne soit créée.

**A noter** : un tel statut s'adresse principalement aux petits projets et/ou aux activités secondaires. Il présente de nombreux avantages mais il y a aussi des [inconvénients au statut d'auto-entrepreneur](#).

Ainsi, pour créer une auto-entreprise, il suffit d'accomplir les 3 étapes ci-après :

1. La [domiciliation de l'entreprise](#) : à l'instar des sociétés, une telle domiciliation peut avoir lieu au domicile de l'entreprise, dans un local, dans une société de domiciliation ou dans un pépinière d'entreprise ;
2. La déclaration du début d'activité auprès du guichet unique sur le site de l'INPI ;
3. L'immatriculation de la micro-entreprise : cette immatriculation est automatique une fois le dossier complètement déposé auprès du guichet unique, car ce dernier le transmet ensuite aux différentes administrations notamment le [RNE](#) et le [RCS](#) en cas d'exercice d'une activité commerciale.

**Bon à savoir** : l'entrepreneur qui souhaite se lancer dans un projet entrepreneurial de petite envergure peut consulter un [guide sur l'auto-entrepreneur](#). Ce guide lui permettra de récolter un grand nombre d'informations afin de s'assurer que ce statut lui convient.

## Quels sont les documents justificatifs demandés ?

L'entrepreneur doit compléter ses [formalités de création d'entreprise](#) par la transmission de plusieurs documents demandés par l'administration.

Ces documents **concernent la société et les dirigeants** et doivent être transmis par voie dématérialisée au guichet unique, à savoir :

- Un exemplaire des statuts signés ;
- Un justificatif de siège social : une attestation de domiciliation, un bailcommercial, un titre de propriété, etc. ;
- L'attestation de dépôt du capital social ;
- Un procès-verbal de nomination du dirigeant (s'il n'est pas nommé dans les statuts) ;
- L'attestation de parution de l'avis de création dans un [support d'annonces légales](#);
- L'autorisation nécessaire à l'exercice des activités réglementées, le cas échéant ;
- Le règlement des frais d'immatriculation.

De plus, chaque associé fondateur doit joindre les pièces suivantes au dossier de création d'entreprise :

- La copie d'un justificatif d'identité en cours de validité ;
- Une attestation sur l'honneur de non condamnation et de filiation ;
- La copie des diplômes requis en cas d'activité réglementée.

**Bon à savoir** : il est possible de faire la [nomination du dirigeant en ligne](#) si les conditions précédemment citées sont respectées.

## Quel est l'intérêt de créer son entreprise en ligne?

[Créer son entreprise sur internet](#) représente souvent un gain de temps et d'argent pour l'entrepreneur.

En effet, les procédures en ligne lui permettent de ne pas avoir à se déplacer auprès des différentes administrations concernées par la mise en place de son projet.

De plus, les entrepreneurs peuvent **réaliser leurs formalités à tout moment et n'importe où**, favorisant ainsi un démarrage de l'activité au plus tôt.

**Attention** : depuis le 1er Janvier 2023, toutes les formalités de création, modification et cessation d'activité doivent passer par le guichet unique, quelle que soit la forme juridique. Par conséquent, il n'est plus possible de créer son entreprise en se rendant dans un centre de formalités des entreprises (CFE).

Toutefois, l'entrepreneur n'est pas obligé de se charger seul de ces formalités dématérialisées et peut contacter pour ce faire :

- Un professionnel du droit tel qu'un avocat ou un expert-comptable ;

- Un prestataire spécialisé de son choix (plateforme en ligne dédiée aux formalités d'entreprise).

Lorsqu'il passe par un intermédiaire, l'entrepreneur **bénéficie d'un accompagnement personnalisé**.

**A noter** : en pratique, les plateformes en ligne pratiquent généralement des tarifs plus attractifs que les honoraires d'avocat avec des forfaits d'accompagnement qui peuvent varier selon les besoins du projet.

## Existe t'il des inconvénients à la création d'une entreprise en ligne ?

À l'inverse, [créer un business en ligne](#) présente également son lot d'inconvénients.

Principalement, la dématérialisation des formalités pose problème pour les personnes qui ne sont pas très à l'aise avec l'outil numérique.

En outre, cette solution **retire complètement le contact humain** en cours de procédure, notamment en cas de blocage ou de dysfonctionnements.

Par conséquent, c'est une des raisons pour laquelle il est intéressant de passer par un professionnel et de bénéficier d'un accompagnement particulier afin d'obtenir des conseils relatifs à ce [projet de création d'entreprise](#).

## Que faut-il faire une fois le lancement de l'entreprise ?

Une fois l'entreprise créée et l'activité lancée, l'entrepreneur **n'est pas exempt de formalités à accomplir**.

En effet, il lui reste à veiller à :

- L'immatriculation de la structure ;
- L'assurance de la structure, des biens et des personnes la composant ;
- La transmission de l'adresse à la poste et aux différents interlocuteurs ;
- La mise en œuvre et la tenue des différents registres obligatoires pour la structure.



Voici une courte vidéo vous expliquant clairement et rapidement comment lancer une entreprise en ligne.

## Comment choisir sa plateforme de création d'entreprise en ligne ?

Enfin, si vous choisissez de faire appel à un prestataire en ligne spécialisé dans la création d'entreprise, il est primordial **de bien choisir cette plateforme**.

En effet, de tels prestataires en ligne s'occupent de tout à la place de l'entrepreneur, jusqu'à l'immatriculation et l'obtention de l'extrait Kbis. Ces services concernent également la [création d'une entreprise individuelle](#), qu'elle soit soumise ou non au régime de la micro-entreprise.

Ainsi, vous pouvez également comparer les prestations proposées par les différentes plateformes et les adapter à votre projet, vos moyens et vos besoins.

En effet, les plateformes proposent généralement différents niveaux de prestations :

- Une offre limitée à la génération des statuts constitutifs de la société : il peut être généré un [modèle de statuts de SASU](#) ou un modèle de statuts d'EURL par exemple ;
- Un accompagnement complet : la réalisation de toutes les formalités, de la rédaction des statuts jusqu'à la demande d'immatriculation, en passant par la publication de l'annonce légale. L'entrepreneur bénéficie alors d'un suivi personnalisé et sur mesure.

De manière générale, il est recommandé de faire attention au sérieux de la plateforme choisie et de s'assurer de sa fiabilité. Il est important de privilégier [les sites de création d'entreprise](#) qui travaillent avec des avocats experts en droit des affaires. Ce point est essentiel car il garantit un haut niveau de prestation et **des documents juridiques à jour de la législation en vigueur**.

Il est également intéressant de comparer les tarifs, tout en favorisant la qualité du service.

**Attention** : Il existe énormément d'arnaques sur internet. Il est donc important de veiller aux points précités et, éventuellement, de consulter les avis postés en ligne.



## FAQ

### **Quel est le meilleur site pour créer son entreprise en ligne ?**

Il existe nombreux sites permettant de créer son entreprise en ligne et d'accomplir diverses autres formalités juridiques. Par exemple, LegalPlace accompagne ses clients dans la création d'entreprise, de la génération des statuts jusqu'à l'immatriculation. LegalPlace intervient également en cours de vie sociale pour les modifications statutaires comme le transfert de siège social. La plateforme propose également un service de comptabilité, avec des experts-comptables expérimentés, ou encore un service de domiciliation à une adresse prestigieuse. Enfin, LegalPlace propose divers services juridiques en ligne.

### **Comment créer une micro-entreprise en ligne gratuitement ?**

La création d'une micro-entreprise se fait exclusivement en ligne, tout comme les autres entreprises et sociétés. Par ailleurs, la déclaration de début d'activité sur le Guichet unique est totalement gratuite si l'entrepreneur s'en charge lui-même. En revanche, s'il passe par un prestataire intermédiaire, il devra prévoir les frais de services.

### **Quel type d'entreprise créer pour débiter une activité ?**

Le type d'entreprise choisi pour débiter une activité non salariée dépend du projet et de la situation de l'entrepreneur. Le plus souvent, les entrepreneurs optent pour la micro-entreprise lorsqu'ils se lancent dans une activité seuls et que la taille du projet le permet. Autrement, en termes de sociétés, les plus courantes restent la SARL ou l'EURL et la SAS ou la SASU.